

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2026

Un message du PDG

À l'approche du milieu de l'année 2026, je suis fier des progrès que LongPoint ETFs a continué de réaliser au sein de l'industrie canadienne des FNB grâce à l'élargissement de sa gamme de produits et à l'expansion continue de sa plateforme de partenariats en matière de FNB. Forts de l'élan créé en 2025, nous demeurons résolument axés sur la collaboration avec des gestionnaires d'actifs de premier plan afin d'offrir aux investisseurs canadiens des solutions de FNB innovantes et de grande qualité.

L'un des faits saillants du premier semestre de 2026 a été le lancement réussi de nouveaux FNB en partenariat avec Moat Financial, Trading Central et Humilis, venant s'ajouter à nos relations déjà établies avec ForAll et ReSolve. Ces lancements témoignent de notre engagement à offrir au marché canadien des stratégies de placement distinctives couvrant l'investissement fondamental en actions, les analyses fondées sur les données ainsi que des techniques spécialisées de construction de portefeuille. Chaque nouveau partenariat démontre la solidité et la flexibilité de notre plateforme pour soutenir une vaste gamme de solutions d'investissement.

Le contexte de marché est demeuré dynamique au cours du premier semestre de 2026. Les investisseurs ont dû composer avec l'évolution des politiques commerciales et des mesures tarifaires, la persistance des conflits géopolitiques et la volatilité continue des marchés mondiaux des actions et des matières premières. Les prix du pétrole brut ont connu d'importantes fluctuations en réaction aux développements géopolitiques, tandis que les sociétés bénéficiant des avancées dans les domaines de l'intelligence artificielle et des semi-conducteurs ont continué d'être des moteurs importants de la performance des marchés. Bien que les principaux indices boursiers aient reculé vers la fin du premier trimestre, les marchés se sont redressés au cours du deuxième trimestre. Dans ce contexte, les FNB de nos partenaires ont continué d'offrir aux investisseurs un accès à des approches d'investissement différenciées conçues pour répondre à une variété d'objectifs de portefeuille.

Les partenariats demeurent au cœur de notre vision visant à développer et à enrichir l'écosystème canadien des FNB. Alors que les investisseurs canadiens ont historiquement dû se tourner vers les marchés étrangers pour accéder à des stratégies spécialisées, notre plateforme permet à des gestionnaires de portefeuille expérimentés de mettre en marché des idées de placement distinctives au Canada par l'intermédiaire de la structure des FNB, les rendant ainsi plus accessibles aux conseillers et aux investisseurs.

La plateforme de partenariats de LongPoint repose sur l'alignement des intérêts, la collaboration et une perspective à long terme. Nous demeurons sélectifs dans le choix de nos partenaires, en privilégiant des stratégies qui, selon nous, peuvent créer de la valeur dans différents contextes de marché. À mesure que nous poursuivons la croissance et le développement de notre plateforme, notre objectif demeure clair : soutenir nos partenaires tout en offrant aux investisseurs canadiens des solutions de placement innovantes et de grande qualité.

Nous vous remercions de la confiance que vous continuez d'accorder à LongPoint ETFs ainsi qu'aux partenaires qui contribuent à mettre ces stratégies à la disposition du marché. Nous avons hâte de poursuivre sur notre lancée tout au long du reste de l'année 2026 et au-delà.

Cordialement,

« Steven J. Hawkins »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2026

FNB Trading Central Indice Quant 50 États-Unis ("TCUS")

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque important que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient significativement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à info@LongPointETFs.com, en consultant notre site Internet au www.LongPointETFs.com, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration, le rapport financier intermédiaire et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Trading Central Indice Quant 50 États-Unis (le « FNB ») cherche à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice boursier américain, actuellement l'indice Solactive TC Quant US (l'« Indice »), avant déduction des frais et des charges.

La stratégie de placement du FNB consiste actuellement à investir dans les titres inclus dans l'Indice et à détenir ces titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'Indice.

Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est moyenne.

Résultats d'exploitation

Pour la période du 27 février 2026 au 30 juin 2026 (la « période »), les parts du FNB ont produit un rendement de 16,51 % et l'Indice a affiché un rendement de 15,90 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

Le FNB a généré un résultat global brut (perte) provenant des placements et des instruments dérivés (y compris les variations de la juste valeur du portefeuille du FNB) de 424 103 \$. Le FNB a engagé des frais de gestion, des charges d'exploitation et des frais de transaction totalisant 11 277 \$, déduction faite de 31 465 \$ qui ont été payés ou pris en charge par le gestionnaire pour le compte du FNB. La renonciation et/ou la prise en charge de ces frais et/ou charges par le gestionnaire peut être résiliée en tout temps ou maintenue indéfiniment, à la discrétion du gestionnaire. Le FNB a versé des distributions de 0 \$ aux porteurs de parts au cours de la période.

Au niveau sectoriel, les soins de santé ont été le principal contributeur au rendement du FNB au cours de la période, suivis des services financiers. La technologie a été le principal facteur négatif, suivie de l'énergie.

Parmi les titres individuels, Oscar Health Inc. et Incyte Corp. ont été les principaux contributeurs au rendement du FNB. Zoom Communications Inc. et SkyWater Technology Inc. ont été les principaux facteurs négatifs. Les titres détenus par le FNB et ses répartitions sectorielles sont établis selon la méthodologie fondée sur des règles de l'indice Solactive TC Quant U.S. 50 Index, qui est rééquilibré mensuellement.

Événements récents

Aucun développement récent dans le secteur, dans la gestion du FNB ou relativement au FNB lui-même n'a eu, ni ne devrait avoir, d'incidence importante sur le FNB.

Opérations entre parties liées

LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire, le gestionnaire, le gestionnaire de portefeuille et le copromoteur du FNB. Trading Central Canada Inc. (« Trading Central ») est le copromoteur du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire ne les annule ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble des frais d'exploitation, notamment (sans s'y limiter) : les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais liés aux services offerts par le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi des documents aux porteurs de parts, les coûts liés aux assemblées des porteurs de parts, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice, le cas échéant, les frais payables à la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des porteurs de parts et coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, les coûts d'exploitation du FNB, l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations, et les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB.

Le gestionnaire peut, de temps à autre, décider de rembourser, d'annuler ou de payer directement certains frais d'exploitation qui seraient autrement imputés au FNB. Trading Central peut être tenue de reverser les frais remboursés au gestionnaire.

Frais de gestion

Le FNB verse annuellement au gestionnaire 0,75 % en fonction de la valeur liquidative des parts de ce FNB, y compris la taxe de vente. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

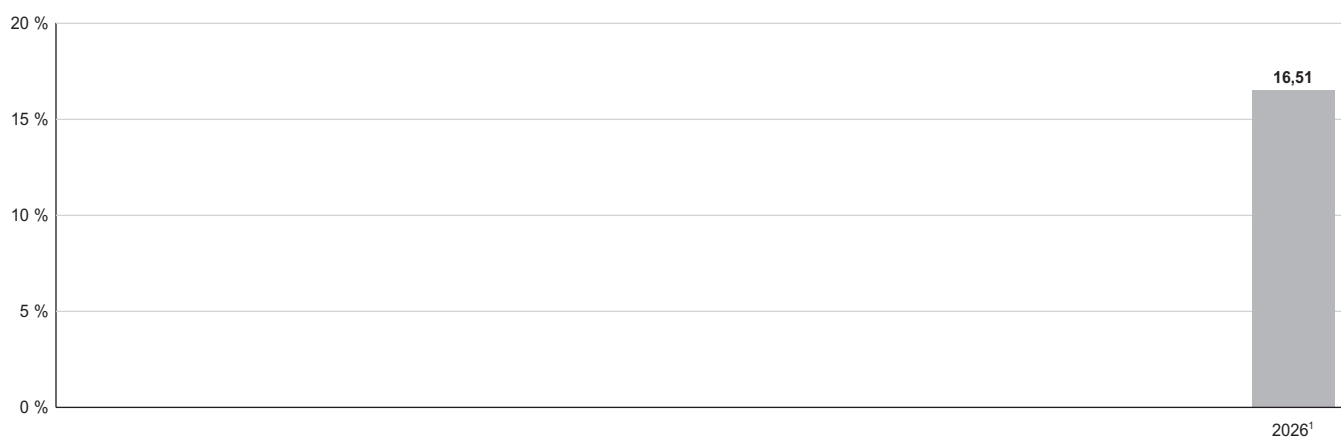
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
0 %	0 %	100 %

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 27 février 2026 (début des opérations) au 30 juin 2026.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes et années indiquées.

Actif net par part ⁽¹⁾

Début des opérations : 27 février 2026

Période terminée	2026 30 juin
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	20,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,28
Total des charges	(0,07)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,93
Gains (pertes) non réalisé(e)s	2,16
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	3,30
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—
Actif net à la fin de la période (\$) ⁽²⁾	23,30

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2026 30 juin
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 913
Nombre de parts en circulation ⁽⁶⁾	125 005
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,13
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	5,03
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,02
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	152,64
Valeur liquidative par part (\$)	23,30
Cours de clôture ⁽⁹⁾	23,34

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts du FNB. Ces écarts sont expliqués, s'il y a lieu, dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

⁽³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁽⁴⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des parts de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des parts de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les parts de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours de la période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁽⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2026

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Dave Inc.....	2,4
Pagaya Technologies Ltd.....	2,3
Veracyte Inc.....	2,3
Callaway Golf Co.....	2,2
Encore Capital Group Inc.....	2,2
Incyte Corp.....	2,2
Remitly Global Inc.....	2,2
Sarepta Therapeutics Inc.....	2,2
AAR Corp.....	2,1
Harmony Biosciences Holdings Inc.....	2,1
Indivior Pharmaceuticals Inc.....	2,1
Neurocrine Biosciences Inc.....	2,1
Orchid Island Capital Inc.....	2,1
Sunrun Inc.....	2,1
TG Therapeutics Inc.....	2,1
Customers Bancorp Inc.....	2,0
Diebold Inc.....	2,0
Exelixis Inc.....	2,0
First Busey Corp.....	2,0
Fortrea holdings Inc.....	2,0
HF Sinclair Corp.....	2,0
Pediatric Medical Group, Inc.....	2,0
Tenet Healthcare Corp.....	2,0
Teradata Corp.....	2,0
Virtu Financial Inc., catégorie A.....	2,0
	52,7

Total de la valeur liquidative 2 912 925 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions ordinaires.....	99,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,3

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Santé.....	33,1
Technologies de l'information.....	21,5
Finance.....	20,6
Industrie.....	11,7
Énergie.....	5,4
Consommation discrétionnaire.....	3,9
Matériaux.....	3,5
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,3

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un FNB comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.LongPointETFs.com.

